

## Foire aux questions

### Appel de propositions pour les équipes de soins primaires nouvelles et élargies – 2026-2027

Septembre 2025

## Aperçu de l'appel de propositions de 2026-2027

### 1. En quoi consiste l'appel de propositions de 2026-2027 pour les équipes interprofessionnelles de soins primaires nouvelles et élargies?

Le gouvernement de l'Ontario a lancé l'appel de propositions de 2026-2027 en vue de créer et d'élargir environ 75 équipes de soins primaires qui mettront 500 000 personnes de plus en contact avec un clinicien ou une équipe de soins primaires. Cette initiative permet à la province de faire un pas de plus afin de donner à tous les résidents de l'Ontario un accès à des soins primaires d'ici 2029.

La province investit plus de 250 millions de dollars dans le cadre de l'appel de propositions de 2026-2027. Ce financement fait partie des plus de 2,1 milliards de dollars que le gouvernement de l'Ontario investit dans le [Plan d'action de l'Ontario pour les soins primaires](#) qui permettra d'élargir ou de créer plus de 300 nouvelles équipes de soins primaires dans toute la province, reliant ainsi deux millions de personnes de plus aux soins primaires financés par le secteur public d'ici 2029.

### 2. Quel est le rôle des équipes Santé Ontario et de leurs réseaux de soins primaires dans ce processus?

Poursuivre le rôle central des équipes Santé Ontario (ESO) et de leurs réseaux de soins primaires (RSP) dans le cadre de l'appel de propositions de 2025-2026; Les ESO et leurs RSP collaboreront avec des cliniciens et des équipes de soins primaires locaux pour élaborer et soumettre des propositions qui correspondent aux trois priorités stratégiques de cette possibilité de financement :

- 1) Aiguillage vers les soins primaires
- 2) Préparation à la mise en œuvre
- 3) Répondre aux priorités des équipes des soins primaires

On s'attend à ce que les ESO collaborent avec des cliniciens et des chefs de file locaux en soins primaires pour élaborer et soumettre des propositions qui renforcent la coordination, dans le but d'aiguiller 100 % de leur population locale aux soins primaires d'ici 2029.

Au fur et à mesure que les ESO et leurs RSP travaillent avec leurs partenaires pour déterminer quelles propositions sont soumises, ils doivent veiller à ce que l'élaboration de la proposition reflète un engagement équitable, conformément à leurs ententes décisionnelles collaboratives, y compris les procédures pour les conflits d'intérêt pour

les organisations membres et les représentants individuels qui peuvent détenir un pouvoir décisionnel.

**3. Les organisations autochtones doivent-elles soumettre leurs propositions par l'entremise des équipes Santé Ontario et des réseaux de soins primaires?**

Bien que nous encourageons les organisations autochtones à collaborer avec leurs ESO et RSP locaux, elles peuvent présenter une demande directement et ne sont pas tenues de soumettre des propositions par l'entremise d'une ESO.

**4. Combien de propositions une équipe Santé Ontario ou un réseau de soins primaires peut-il soumettre?**

Chaque ESO s'est vu attribuer un nombre précis de propositions, déterminé en fonction du nombre de personnes dans sa collectivité qui n'ont pas accès à des soins primaires. Le nombre de propositions attribuées à chaque ESO est fondé sur différents seuils d'absence dans le sud et le nord de l'Ontario afin de refléter la taille relative de la population et la géographie.

S'ils ont une justification solide, les ESO et leurs RSP peuvent présenter jusqu'à deux propositions supplémentaires qui cadrent avec les priorités d'évaluation stratégique du présent appel de propositions, y compris le fait d'aiguiller leur population locale aux soins. Il pourrait s'agir de propositions qui n'ont pas été retenues aux fins de financement dans le cadre de l'appel de propositions de 2025-2026 et qui ont reçu du soutien, mais qui doivent être peaufinées et renforcées afin qu'elle corresponde aux priorités d'évaluation de cet appel de propositions.

Avant de soumettre une proposition supplémentaire, l'ESP doit d'abord consulter sa région sanitaire pour s'assurer que la justification est bien étayée.

Par exemple, une ESO à laquelle on a attribué trois (3) propositions pourrait soumettre deux (2) propositions supplémentaires, avec une justification solide, pour un total maximal de cinq (5) propositions.

En collaboration avec les régions sanitaires de l'Ontario, on s'attend à ce que les ESO et leurs RSP travaillent en étroite collaboration avec les cliniciens et les équipes de soins primaires de leur région pour soumettre des propositions et élaborer des plans pluriannuels afin d'atteindre un taux de participation de 100 % de la population locale d'ici 2029.

**5. En quoi le processus d'appel de propositions de 2026-2027 diffère-t-il des possibilités de financement précédentes pour étendre les soins d'équipes de soins?**

L'appel de propositions de 2026-2027 s'appuie sur l'élan et les réussites de la déclaration d'intérêt pour les soins primaires de 2023 et de l'appel de propositions de 2025-2026, qui ont toutes deux démontré la force de la planification, de la collaboration et de l'innovation locales en matière de soins primaires dans toute la province. Le

ministère de la Santé, en partenariat avec Santé Ontario, a renforcé le processus de proposition en réponse aux commentaires du secteur.

Pour l'appel de propositions de 2026-2027, toutes les ESO et leurs RSP de la province peuvent soumettre au moins une proposition aux fins d'examen. Cet appel de propositions est également appuyé par des documents d'orientation supplémentaires pour appuyer les propositions plus éclairées et percutantes, des trousse de données plus complètes et détaillées à l'appui de la planification et de la prise de décisions, ainsi que des échéanciers améliorés pour appuyer l'élaboration et la présentation des propositions.

**6. Quels modèles axés sur une équipe (équipe de soins primaires interdisciplinaire) sont admissibles à cette possibilité de financement?**

Les promoteurs peuvent présenter une demande pour créer ou élargir l'un des modèles de soins primaires interprofessionnels approuvés suivants : équipes de santé familiale (ESF), centres de santé communautaire (CSC), cliniques dirigées par du personnel infirmier praticien (cliniques DPIP) et organismes de soins de santé primaires autochtones.

**7. Comment les cliniciens et les organisations de soins primaires peuvent-ils présenter une demande de financement pour la période 2026-2027?**

Les cliniciens et les équipes de soins primaires devraient communiquer avec leur ESO. Toutes les ESO et leurs RSP ont reçu un nombre déterminé de propositions en fonction du nombre de personnes qui n'ont pas accès aux soins primaires dans leur collectivité. Si vous n'êtes pas certain de votre personne-ressource dans l'ESO ou le RSP ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre région sanitaire de l'Ontario, qui se trouve en annexe.

Nous recommandons que les cliniciens et les équipes de soins primaires collaborent à l'échelle locale entre eux et avec d'autres partenaires des secteurs de la santé et des services sociaux pour veiller à ce que les propositions énoncent un plan visant à aiguiller le plus grand nombre possible de personnes seules dans leur région.

Bien que nous encourageons les organisations autochtones à collaborer avec leur ESO et RSP locaux, elles peuvent présenter une demande directement et elles ne sont pas tenues de soumettre des propositions par l'entremise des ESO.

**8. La collaboration avec les partenaires communautaires est-elle permise dans le cadre du processus d'appel de propositions?**

Oui. La *Loi de 2025 sur les soins primaires* met l'accent sur l'établissement d'un système de soins primaires interconnecté qui est coordonné avec les services sociaux et de santé existants.

Bien que seuls les modèles existants d'équipes de soins primaires soient admissibles au financement dans le cadre de cet appel de propositions, nous encourageons la collaboration avec des partenaires communautaires locaux comme les organismes de services communautaires et les bureaux de santé publique. Ces partenariats peuvent aider à améliorer la coordination et la prestation des services locaux, à améliorer l'intégration et à réduire le dédoublement, ce qui permet aux équipes de soins primaires interdisciplinaires d'aiguiller (plus) de patients.

**9. Les soumissions de l'appel de propositions 2025-2026 seront-elles prises en considération?**

Chaque ESO a reçu un nombre précis de propositions, déterminé en fonction du nombre de personnes dans leur collectivité qui ne sont pas aiguillées aux soins primaires.

S'ils ont une justification solide, les ESO et leurs RSP peuvent présenter jusqu'à deux propositions supplémentaires qui cadrent avec les priorités d'évaluation stratégique du présent appel de propositions, y compris le fait d'aiguiller leur population locale aux soins. Il pourrait s'agir de propositions qui n'ont pas été retenues aux fins de financement dans le cadre de l'appel de propositions de 2025-2026 et qui ont reçu du soutien, mais qui doivent être peaufinées et renforcées afin qu'elle corresponde aux priorités d'évaluation de cet appel de propositions.

Remplir le formulaire de proposition et le modèle de budget est une exigence à prendre en considération pour le financement de 2026-2027.

**10. Quels sont les délais pour soumettre une proposition?**

La date limite pour présenter une demande est le 14 novembre 2025, à 17 h, heure avancée de l'Est.

**11. Quand serons-nous informés des décisions de financement?**

On prévoit que les équipes interprofessionnelles de soins primaires éventuellement sélectionnées seront informées des décisions de financement au printemps 2026.

**12. À qui dois-je m'adresser si j'ai des questions?**

Pour toute question au sujet de la présentation des propositions, veuillez communiquer avec [primarycareexpansion@ontariohealth.ca](mailto:primarycareexpansion@ontariohealth.ca).

Toutes les autres questions peuvent être adressées à votre personne-ressource régionale de Santé Ontario.

Si vous n'êtes pas certain de votre personne-ressource dans l'ESO ou le RSP ou si vous avez des questions sur la collaboration avec eux, veuillez communiquer avec votre région sanitaire de l'Ontario.

Les organismes de soins de santé primaires autochtones existants peuvent communiquer avec leurs personnes-ressources du ministère pour obtenir de l'aide ou des conseils supplémentaires.

## Priorités de l'évaluation stratégique

### 13. Comment les propositions retenues seront-elles identifiées?

Un cadre d'évaluation solide sera utilisé pour évaluer les propositions. Le processus d'évaluation classera par ordre de priorité les propositions qui s'harmonisent avec ce qui suit :

- A. **Aiguillage vers des soins primaires** : Fournir un aiguillage nouveau et continu aux soins primaires, en accordant la priorité aux collectivités où le taux de demandes non comblées est élevé. Cela comprend l'inscription des personnes sur la liste d'attente du programme Accès Soins.

- i. **Que signifie « l'aiguillage vers un clinicien en soins primaires »?**

L'aiguillage est défini comme une relation documentée et continue avec un clinicien en soins primaires (médecin de famille ou infirmière praticienne) ou une équipe de soins primaires qui travaille dans un système financé par le secteur public. La documentation peut se faire au moyen d'une inscription officielle ou d'un formulaire d'adhésion et de consentement signé.

- B. **Préparation à la mise en œuvre** : Démontrer la capacité d'être opérationnel et de commencer à aiguiller des personnes vers un clinicien ou une équipe de soins primaires d'ici le printemps 2026. Cela comprend la démonstration de la façon dont votre équipe nouvelle ou élargie proposée peut tirer parti des infrastructures existantes, des ressources humaines et des partenariats locaux pour répondre rapidement aux besoins d'aiguillage des collectivités.

- C. **Atteindre les objectifs des soins primaires** : Engagement et capacité démontrées d'atteindre les objectifs de soins primaires, comme il est indiqué ci-dessous, au fil du temps.

- 1. **À l'échelle de la province** : Les Ontariennes et Ontariens devraient avoir la possibilité d'entretenir une relation documentée et continue avec un clinicien ou une équipe de soins primaires.
  - 2. **Connecté** : Les Ontariens devraient avoir la possibilité de recevoir des services de soins primaires coordonnés avec les services sociaux et de santé existants.
  - 3. **Pratique** : Les Ontariens devraient avoir accès à des services de soins primaires en temps opportun.
  - 4. **Inclusif** : Les Ontariens devraient avoir la possibilité de recevoir des services de soins primaires exempts d'obstacles et de discrimination

interdits par le *Code des droits de la personne* ou la *Charte canadienne des droits et libertés*.

5. **Responsable** : Les Ontariens devraient avoir la possibilité d'accéder à leurs renseignements personnels sur la santé au moyen d'un système de soins primaires intégré numérique qui met en contact les personnes assurées avec des cliniciens ou des équipes de soins primaires participant à leurs soins.
6. **Réceptif** : Le système de soins primaires devrait répondre aux besoins des collectivités qu'il dessert, et les Ontariens devraient avoir accès à l'information sur la façon dont le système fonctionne et s'adapte.

**14. L'aiguillage sera-t-il mesuré en fonction d'un ensemble précis de cliniciens (ceux qui sont financés par la proposition) ou du nombre joint dans l'ensemble de l'organisation?**

Selon le modèle de soins, l'aiguillage peut être documenté au moyen d'un modèle d'inscription des patients ou d'une inscription auprès d'une équipe de soins primaires. La déclaration des cibles de fixation sera mesurée au niveau de l'équipe.

**15. Que sont les ressources humaines de la santé (RHS) visées par équipe de soins primaires interdisciplinaire?**

Les équipes de soins primaires sont des groupes interprofessionnels composés de personnes ayant une expertise en santé, bien-être et soins sociaux qui travaillent ensemble pour répondre aux besoins uniques des patients en matière de santé et de mieux-être. Les équipes de soins primaires interdisciplinaires mettent les gens en contact avec un éventail de professionnels de la santé qui travaillent ensemble sous un même toit, y compris des médecins de famille, des infirmières praticiennes, des infirmières autorisées, des infirmières auxiliaires autorisées, des adjoints au médecin, des physiothérapeutes, des travailleurs sociaux, des diététistes, des sage-femmes et des pharmaciens qui exercent pleinement leur profession. Selon la population desservie, les équipes peuvent également collaborer avec d'autres experts pour répondre aux besoins des patients, comme les guérisseurs traditionnels.

Les RHS alliés devraient être embauchés dans le but de maximiser l'aiguillage des médecins de famille à des modèles de patients inscrits qui pourraient être affiliés à une ESF, ou à des médecins de famille ou à des infirmières praticiennes employées par des organismes de soins de santé primaires autochtones, des CSC ou des DPIIP.

## Questions techniques

**16. Le financement de mon équipe a été approuvé lors de l'appel de propositions précédent et nous n'avons pas obtenu tout ce que nous avons demandé. Pouvons-nous soumettre une nouvelle proposition pour en demander davantage?**

Chaque ESO s'est vu attribuer un nombre déterminé de propositions en fonction du nombre de personnes qui ne sont pas aiguillées vers des soins primaires dans leur collectivité. Les ESO et leurs RSP collaboreront avec des cliniciens et des équipes de soins primaires locaux pour élaborer et soumettre des propositions.

Veuillez communiquer avec votre ESO et votre RSP qui peuvent vous aider à déterminer si votre proposition correspond aux priorités d'évaluation stratégique (p. ex., appuie la nouvelle cible nette d'aiguillage) et où elle pourrait être incluse dans le nombre de demandes qu'ils ont été autorisés à présenter.

**17. Les lettres d'appui devraient-elles être présentées dans un seul document ou dans des dossiers distincts?**

Les lettres d'appui et d'engagement peuvent être soumises ensemble; la demande doit comprendre l'identificateur unique, et tous les formulaires de la trousse de demande doivent être intacts et sauvegardés dans leur format original.

**18. Y a-t-il une nomenclature particulière que vous aimeriez que nous utilisions pour tous les documents de proposition?**

Les documents doivent utiliser des noms de fichiers qui comprennent le nom de l'ESO, le nom du demandeur principal et l'identificateur unique fourni par Santé Ontario. Les propositions doivent être envoyées à [primarycareexpansion@ontariohealth.ca](mailto:primarycareexpansion@ontariohealth.ca) avec l'identificateur unique dans la ligne d'objet du courriel.

Les propositions autochtones n'ont pas besoin d'un identificateur unique ou d'indiquer une ESO.

**19. Nous avons plus d'information concernant une question que ce qui sera inclus dans le tableau, alors comment pouvons-nous l'inclure?**

Le formulaire de proposition ne peut pas être modifié pour tenir compte du texte supplémentaire. Les documents supplémentaires qui ne sont pas explicitement demandés ne seront pas examinés pendant l'évaluation. Veuillez noter que seules les lettres d'engagement peuvent être présentées à titre de documents supplémentaires. Toutes les autres pièces jointes ou tous les documents qui ne sont pas explicitement demandés dans le cadre de la demande ne seront pas examinés.

**20. Les immobilisations et l'infrastructure sont-elles admissibles au financement?**

Les immobilisations ne sont pas admissibles au financement dans le cadre de ce processus. Si des améliorations locatives, des rénovations ou de nouvelles constructions sont nécessaires, le ministère de la Santé et Santé Ontario collaboreront avec les équipes pour déterminer le financement et les programmes appropriés aux projets prévus.

**Pour les cliniciens en soins primaires**

**21. Si je suis un médecin de famille ou une infirmière praticienne qui ne pratique pas actuellement au sein d'une équipe, comment puis-je présenter une demande? Comment puis-je savoir si mon modèle d'inscription des patients me permet de devenir une équipe de soins primaires?**

Si vous êtes un médecin de famille ou un groupe de médecins et que vous n'êtes pas certain que votre modèle de paiement des soins primaires vous permet de présenter une demande pour devenir une équipe de soins primaires, vous trouverez plus de renseignements à l'adresse <https://www.ontario.ca/fr/page/appel-de-propositions-pour-obtenir-des-equipes-de-soins-primaires-interdisciplinaires>

**22. Que dois-je faire si je veux soumettre une proposition indépendante de mon ESO ou directement à Santé Ontario ou au ministère de la Santé?**

Seules les propositions coordonnées et soumises par les ESO et leurs RSP seront admissibles au financement pour 2026-2027. Les propositions autochtones peuvent être soumises directement aux fins d'examen. Nous encourageons fortement les cliniciens en soins primaires à communiquer avec leur ESO et leur RSP locaux. La collaboration avec votre ESO et votre RSP pendant le processus aidera les cliniciens primaires locaux à travailler avec des groupes de fournisseurs et, au bout du compte, à renforcer leurs propositions.

Bien que les organisations autochtones soient encouragées à collaborer avec leur ESO et leur RSP locaux, elles peuvent présenter une demande directement, et elles ne sont pas tenues de soumettre des propositions par l'entremise de leur ESO.

**23. Comment ce processus d'appel de propositions appuie-t-il l'établissement de nouvelles cliniques d'enseignement en soins primaires?**

Une clinique d'enseignement des soins primaires (aussi appelée unité d'enseignement de la médecine familiale) désigne un milieu clinique, affilié à une université, où les étudiants en médecine, les médecins résidents et autres membres de l'équipe de soins



interprofessionnels reçoivent une formation sous la supervision de médecins de famille expérimentés et d'autres cliniciens.

Le ministère fournira aux universités des fonds d'immobilisations pour appuyer l'établissement de nouvelles cliniques d'enseignement en soins primaires. Nous encourageons les universités à nouer des liens et feront appel aux équipes de soins primaires interdisciplinaires pour fournir un soutien clinique.

On demande aux équipes de soins primaires interdisciplinaires qui ont une entente officielle pour appuyer une clinique d'une université de l'indiquer dans leur demande et de fournir la confirmation de ce partenariat (p. ex., lettre d'appui de la faculté de médecine). Les équipes de soins primaires interdisciplinaires qui n'ont pas d'entente officielle, mais qui souhaitent aider de nouveaux apprenants sont également invitées à indiquer leur intérêt à travailler avec les universités.

## Annexe

### Coordonnées régionales de Santé Ontario

| Région     | Personnes-ressources en soins primaires                                                                                    | Personnes-ressources de l'ESO                                                                                                                                            |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nord-Est   | <a href="mailto:oh-ne-finance@ontariohealth.ca">oh-ne-finance@ontariohealth.ca</a>                                         | <a href="mailto:lynne.kinuthia@ontariohealth.ca">lynne.kinuthia@ontariohealth.ca</a><br><a href="mailto:laura.boston@ontariohealth.ca">laura.boston@ontariohealth.ca</a> |
| Nord-Ouest | <a href="mailto:OH-NW-Submissions@OntarioHealth.ca">OH-NW-Submissions@OntarioHealth.ca</a>                                 | <a href="mailto:kiirsti.stilla@ontariohealth.ca">kiirsti.stilla@ontariohealth.ca</a>                                                                                     |
| Est        | <a href="mailto:OH_East_Clinical_Submissions@ontariohealth.ca">OH_East_Clinical_Submissions@ontariohealth.ca</a>           | <a href="mailto:laurel.hoard@ontariohealth.ca">laurel.hoard@ontariohealth.ca</a>                                                                                         |
| Centre     | <a href="mailto:OH-Central_PrimaryCareAdvancement@ontariohealth.ca">OH-Central_PrimaryCareAdvancement@ontariohealth.ca</a> | <a href="mailto:OH-CentralOHTs@ontariohealth.ca">OH-CentralOHTs@ontariohealth.ca</a>                                                                                     |
| Toronto    | <a href="mailto:OHTorontoIPC@ontariohealth.ca">OHTorontoIPC@ontariohealth.ca</a>                                           | <a href="mailto:TorontoRegionOHTs@ontariohealth.ca">TorontoRegionOHTs@ontariohealth.ca</a>                                                                               |
| Ouest      | <a href="mailto:OH-West-PCEOI@ontariohealth.ca">OH-West-PCEOI@ontariohealth.ca</a>                                         | <a href="mailto:OHWest-OHTs@ontariohealth.ca">OHWest-OHTs@ontariohealth.ca</a>                                                                                           |

Trouvez votre région à l'aide de l'[outil de recherche des régions sanitaires de l'Ontario](#).